

sorte, mais je rends hommage à la vérité. Je vous dis en toute simplicité et franchise ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai constaté par moi-même. En Orient, les religieux et les religieuses nous rendent d'immenses services ; la France se doit à elle-même de les aider et de les protéger, et le jour où elle les abandonnerait, c'en serait fait de son prestige dans tout l'Orient.

— *La folie sectaire.* — La commission du budget a décidé que « tout établissement ayant un caractère religieux n'aurait plus désormais une part quelconque des crédits inscrits au budget des affaires étrangères ».

Ainsi que le *Journal des Débats* le constate, cette mesure, si elle était ratifiée par la Chambre, entraînerait la disparition de presque tous les établissements scolaires de France et par conséquent la destruction de sa principale influence dans le Levant.

Là, le nombre des écoles laïques est de trois ou quatre. Toutes les autres sont dirigées par des congréganistes. D'après la commission du budget, il faudrait sacrifier toutes les œuvres qui permettent à la France de résister aux influences italiennes, anglaises, russes et allemandes.

Des libres-penseurs résolus mais intelligents avaient compris cependant la nécessité de mettre de côté leurs passions anti-religieuses quand il s'agissait des établissements français à l'étranger. Le *Journal des Débats* rappelle que Jules Ferry, au moment même où il signait les décrets d'expulsion, soutenait l'école de médecine fondée par les Jésuites à Beyrouth. La *République* répète